

Règlement de la résolution des « Escape Game du développement durable »

Qui peut participer ?

Tout le monde peut participer mais seuls les éco-délégués et élèves inscrits dans un établissement scolaire de Nouvelle-Calédonie peuvent prétendre aux récompenses

Comment participer ?

La participation se fera par voie numérique soit en cliquant sur le lien hypertexte correspondant à l'énigme du mois, soit en scannant un QR code avec votre smartphone.

Principe du concours

Tout au long de l'année, chaque participant cumule des points en fonction de sa participation et de ses réponses aux différents Escape Game. Le nombre de points obtenu déterminera le niveau de récompense.

La résolution d'une première énigme conduit à la détermination d'un code.

Ce code permet déverrouiller une « mallette » contenant 3 cartes « actions/gestes citoyens » que chaque participant peut réaliser dans la vie de tous les jours.

Chaque carte doit être associée à l'un des 17 ODD.

Les réponses sont à renseigner dans le questionnaire dont le lien est donné dans la Mallette.

Modalité de calcul des points

1. Accéder au questionnaire de l'Escape Game du mois et le remplir permet d'obtenir 1 point
2. Donner 1 bonne réponse de l'Escape Game du mois permet d'obtenir 2 points supplémentaires
3. Donner 2 bonnes réponses de l'Escape Game du mois permet d'obtenir 3 points supplémentaires
4. Donner 3 bonnes réponses de l'Escape Game du mois permet d'obtenir 4 points supplémentaires

Paliers de récompense

- **Niveau 1 (nickel)** : participation à quelques énigmes
(nombre de points de participation obtenus < 10)
- **Niveau 2 (bronze)** : participation à toutes les énigmes et
($10 \leq$ nombre de points obtenus ≤ 24)
- **Niveau 3 (argent)** : participation à toutes les énigmes et
($25 \leq$ nombre de points obtenus ≤ 49)
- **Niveau 4 (or)** : participation à toutes les énigmes et
($50 \leq$ nombre de points obtenus ≤ 74)
- **Niveau 5 (platine)** : participation à toutes les énigmes et
($75 \leq$ nombre de points obtenus ≤ 99)
- **Niveau 6 (diamant)** : participation à toutes les énigmes et
(nombre de points obtenus = 100)

A propos du concours

Ce concours de résolution d'Escape Game a été initié par la délégation académique au développement durable. Il a pour objectif de contribuer à un développement éclairé de l'éco-citoyenneté des élèves.

La délégation académique se réserve le droit de modifier ou amender le présent règlement.

Pour toute remarque ou question concernant ce concours vous pouvez contacter :

Madame AUBRY-MALOUNGILA, IA-IPR de physique-chimie et responsable de la Délégation Académique à l'Éducation au Développement Durable - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

Madame Morgane BERTRAND, Chargée de mission pour la Délégation Académique à l'Éducation au Développement Durable - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

Monsieur Daniel GRONDIN, Chargé de mission pour la Délégation Académique à l'Éducation au Développement Durable - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

Monsieur Cédric MOLL, Chargé de mission pour la Délégation Académique à l'Éducation au Développement Durable - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

Madame Evelyne NEIMBO, Chargée de mission pour la Délégation Académique à l'Éducation au Développement Durable - Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie